

Département de la
CORREZE

Commune de
SEILHAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres :

En exercice : 19

Présents : 14

Votants : 18

Délibération N° 047-2024

DESIGNATION DES
REPRESENTANTS AU
SSIAD

L'an deux mil vingt-quatre le huit du mois de novembre, le Conseil Municipal de la commune de SEILHAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de SEILHAC, sous la présidence de Madame CROUZETTE Simone, maire.

Date de convocation du Conseil : le 04 novembre 2024

Présents :

MMES CROUZETTE, VILLATOUX, NOEL, BOUDRIE, VERDEYME, MARLINGE, CLEDIERE
MM. LEYRIS, CHAMBRAS, ORLIANGES, RHODES, VILLETTE, SAGE, FOURCHES

Absents excusés :

MMES CERTAIN (procuration à M. FOURCHES), MOUSNIER (procuration à M. ORLIANGES), POUGET
MM MAZEAUD (procuration à Mme CROUZETTE) et MANCI (procuration à Mme BOUDRIE)

Secrétaire de Séance : Mme VILLATOUX

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de procéder au renouvellement des délégués de la commune de SEILHAC au SSIAD (service de soins infirmiers à domicile) du Canton de SEILHAC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, déclare élues les personnes ci-après désignées pour représenter la commune à l'instance de coordination pour l'autonomie du Canton de SEILHAC, à savoir :

Délégué Titulaire (1) :

M. MAZEAUD Georges

Délégué Suppléant (1) :

Mme NOEL Isabelle

Fait et délibéré à SEILHAC, le jour, mois et an que dessus.
Le Maire, Simone CROUZETTE